

CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 09 septembre 2020

COMPTE RENDU

- **Conseillers en exercice : 19**
- **Présents à la séance : 16**
- **Qui ont pris part au vote : 18**

Secrétaire de séance : Laurence SCHOTT
Heure début de séance : 20h15
Heure fin de séance : 22h30

1. Désignation des membres de la commission des impôts directs

Il a été procédé à la désignation des commissaires qui siégeront à la commission des impôts direct pour la durée du mandat :

Titulaires :

- ANSOTEGUI GARCIA Gérard
- BINAUX Bruno
- COSTA Mireille
- CUNY Michel
- DESMIT Jean Paul
- DOYEN Pierre
- FALAYEUX Alain
- FERRY Christian
- GAILLARD Joëlle
- GIROMPAIRE Jean
- HOUBRE Stéphane
- MULLER Raymond
- ROUSSELOT Patrick
- RICHARD Yvette
- SCHLATTER Jean Philippe
- SIMON Frédéric

Suppléants :

- CHAUMIEN Roger
- DURAND André
- DROUAN Jean Pierre
- FIGUEIRAS Carlos
- HOUDOT Christian
- LENARDUZZI Olivier
- MANGIN Michèle
- MARCHAL Daniel
- NOEL Alain
- PAIRIS Annie
- PASQUIER Gilles
- SCHALL Josette
- SIMON Dominique
- SIROUGNET Jean Marie
- THOMAS Eric
- WEISS Jean Pierre

2. Désignation des membres de la commission chargée de la régularité des listes électorales

Il a été procédé à la désignation des membres de la commission chargée de la régularité des listes électorales :

Pour la commune

Titulaire : Marie Claude PETITDEMANGE
Suppléant : Bernard QUERNEC

Pour la Préfecture

Titulaire : Mireille COSTA
Suppléant : Thierry HOUILLON

Pour le tribunal judiciaire

Titulaire : Laurence SCHOTT

Suppléant : Gérard ANSOTEGUI GARCIA

3. Désignation des membres de la commission locale pour l'évaluation des charges transférées (CLECT)

Il a été procédé à la désignation des membres de la commission locale pour l'évaluation des charges transférées qui dépend de la Communauté d'Agglomération de Saint Dié des Vosges.

Les membres sont Mme Fanny WAGNER et M. JALLAIS.

4. Mouvements du personnel – tableau des emplois au 1^{er} septembre 2020

Quatre modifications de poste ont été actées lors de ce Conseil Municipal et la mise à jour du tableau des emplois en a découlé :

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet affecté et suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet (service technique)
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet (service jeunesse)
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet affecté et suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet (service administratif)
- Passage à temps complet d'un ATSEM à temps partiel (32h) affecté au service jeunesse

5. Acquisition pour l'euro symbolique de la parcelle AE 834 - prolongement du "chemin privé Michel Bulle"

À la suite de la vente de la parcelle cadastrée ex AE 605 qui constitue le prolongement du chemin privé Michel Bulle, devenue AE 834, appartenant en indivision à deux propriétaires (surface de 90 centiares), le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition de ce chemin privé pour l'euro symbolique et a décidé de le nommer "chemin privé Michel Bulle".

6. Transfert des parcelles AX 209 et AX 214 dans le domaine public communal et dénomination de place

À la suite de la construction de la nouvelle caserne des pompiers, la rue du tissage (VC N°55) a été intégrée dans un ensemble parcellaire. Suite à ces travaux, une nouvelle voirie se prolongeant par une place de retournement a été reconstituée. In fine, le Conseil Municipal a entériné l'intégration de cet ensemble parcellaire dans le domaine public communal sous la forme :

- D'un nouveau linéaire de la rue du tissage pour une longueur de 94 mètres linéaires contre 45 mètres linéaires au préalable et,
- D'une place de retournement nouvellement créée, nommée "Place des tisserands".

7. Transfert de la parcelle AC 761 "chemin privé communal de la salle" dans le domaine public communal et modification de dénomination dudit chemin

À la suite des ventes de trois parcelles communales pour des projets privés de construction, un chemin d'accès privé a été créé pour les desservir ainsi qu'une quatrième parcelle.

Le Conseil Municipal a entériné l'intégration de ce chemin et cette voie a été renommée en tant que "chemin de la salle".

8. Mise à jour des tableaux de classement des voies communales et des chemins ruraux

La dernière mise à jour du tableau de classement des voies communales et de l'inventaire des chemins ruraux, a été réalisée respectivement en avril 2017 et avril 2015, et approuvée par délibérations respectives du conseil municipal du 05 avril 2017 et du 08 avril 2015.

Après les opérations de classement susvisées, le Conseil Municipal a de ce fait validé la mise à jour en date du 09 septembre 2020 du tableau des voies communales.

9. Soumission de parcelles au régime forestier

Suite à l'acquisition de trois parcelles de bois réalisé en janvier 2019 :

- Section C 10 lieudit "Le Haut de la Pale", dont la surface est de 97 ares et 60 centiares,
- Section C 59 lieudit "La Grande Roye" dont la surface est de 68 ares et 60 centiares,
- Section C 23 lieudit "Cheminance" dont la surface est de 44 ares et 10 centiares.

Le Conseil Municipal a approuvé l'intégration de ces trois parcelles au régime forestier.